

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2595

23 octobre 2008

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors (General Partner) S.à r.l.	124547	Inapa Luxemburg S.A.	124550
Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à r.l.	124548	Indiana S.A. Holding	124544
ACcompany	124546	Infire S.A.	124531
A.C.G. S.A.	124541	IXIS Caspian Investment Fund	124547
Aleph	124541	Konnectiva S.A.	124519
Alternative Investments Sicav	124530	La Vieillotte	124541
Alternative Travail Temporaire	124544	L&C LuxHoldCo S.à r.l.	124538
Apin S.A.	124543	LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l.	124558
Areff LP Holding S.à r.l.	124547	Lucretia	124536
Aslan S.à r.l.	124537	LUSOFIN S.A., société de gestion de patrimoine familial	124517
Cable Trade and Consulting S.A.	124544	Maec Benelux S.à r.l.	124531
Capital at Work Group	124557	Manimmolux S.A.	124532
Catalpa Invest S.A.	124545	Materis Investors S.à r.l.	124546
Cegetel Holdings II B.V.	124549	Medici s.à r.l.	124550
Centre d'Appareillages Orthopédiques KOHNEN, société à responsabilité limitée	124531	Monte Cervino S. à r.l.	124514
Centurian Investments S.à r.l.	124517	Motorinvest S.A.	124517
Christiania Compagnie S.à r.l.	124514	MPK Shop S.à r.l.	124542
Citi Islamic Portfolios S.A.	124560	Omnium Textile S.A.	124547
Compagnie Européenne de Services Industriels S.A.	124542	Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l.	124548
Conforama Luxembourg	124550	Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l.	124549
CORSAIR (Luxembourg) N°8 S.A.	124518	Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l.	124549
Datagate (Luxembourg) S.A.	124537	Rehoss S.à r.l.	124542
ECG Participations S.A.	124557	Rohi Inv. S.à r.l.	124514
Ecolab Lux 1 S.à r.l.	124548	Saint Georges Finances S.A.	124538
Ecolab Lux 2 S.à r.l.	124543	San-Ni Investments S.A.	124537
Europa Sapphire S.à r.l.	124554	Sfeir Benelux S.A.	124540
FAM Sports S.à r.l.	124519	Sobel Luxembourg S.à r.l.	124530
Fimalac Développement	124543	Société de Participations FILUNOR	124531
Hardey S.à r.l.	124518	Soconim S.A.	124540
Herco S.A.	124546	Styleup S.à r.l.	124553
Hines Master Fund Management Company S.à r.l.	124554	Tonic Music Publishing S.A.	124537
		V.H.K. S.A.	124536
		Vion Luxembourg S.à r.l.	124519
		Welfare Investment S.A., SPF	124546
		Westmount S.A.	124544

Rohi Inv. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 69.085.

Le siège social a été transféré des Iles Vierges Britanniques suivant acte de M^e Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 11 mars 1999, acte publié au Mémorial C no 436 du 10 juin 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROHI INV. S.à.r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008130189/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03257. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Christiania Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 112.965.

Constituée par-devant Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 décembre 2005, acte publié au Mémorial C n^o 603 du 23 mars 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Christiania Compagnie S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Carl SPEECKE / Ruth BRAND

Référence de publication: 2008130190/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03253. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Monte Cervino S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 110.175.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of September,

Before us Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Morgan Stanley Yarmouth Limited, a limited liability company formed and existing under the laws of Cayman Islands on October 24, 1997, registered with the Cayman Register (Companies' House) under number CR 77244, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and having its effective centre of management ("siège de direction effective") in the United Kingdom,

here represented by Maître Laetitia Borucki, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 18, 2008 under private seal,

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, Morgan Stanley Yarmouth Limited, is the sole partner of Monte Cervino S.à r.l., having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on August 22, 2005, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1389 of December 15, 2005, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110 175 (the "Company"). The articles of association of the Company have been last amended by deed of the undersigned notary on 17 September 2008, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing person, acting in her above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

1. Reduction of the subscribed share capital of the Company by an amount of five hundred eight million nine hundred twenty-eight thousand Euro (EUR 508,928,000.-) so as to bring it down from its present amount of five hundred and twelve million Euro (EUR 512,000,000.-) to an amount of three million seventy-two thousand Euro (EUR 3,072,000.-) by reduction of the nominal value of each part by an amount of twenty-four Euro and eighty-five cent (EUR 24.85) and reimbursement to the sole partner of an amount of five hundred eight million nine hundred twenty-eight thousand Euro (EUR 508,928,000.-).
2. Granting of the broadest powers to the board of managers to implement the aforementioned capital reduction.
3. Subsequent amendment of article 6 of the Company's bylaws so as to reflect the proposed reduction of the share capital and the above resolutions.

Then, the sole partner takes the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of five hundred eight million nine hundred twenty-eight thousand Euro (EUR 508,928,000.-) so as to bring it down from its present amount of five hundred and twelve million Euro (EUR 512,000,000.-) to an amount of three million seventy-two thousand Euro (EUR 3,072,000.-) by reduction of the nominal value of each part by an amount of twenty-four Euro and eighty-five cent (EUR 24.85) and reimbursement to the sole partner of an amount of five hundred eight million nine hundred twenty-eight thousand Euro (EUR 508,928,000.-).

Second resolution

The sole partner resolves to give broadest power to the board of managers of the Company to implement the aforementioned capital reduction.

Third resolution

The sole partner resolves to amend the article 6 of the by-laws of the Company in order to reflect such reduction of capital, which now reads as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at three million seventy-two thousand Euro (EUR 3,072,000.-), represented by twenty million four hundred eighty thousand (20,480,000) parts with a nominal value of fifteen Euro cent (EUR 0.15) each, entirely subscribed for and fully paid up.

Parts may be issued with a share premium. Funds received by the company as issue premiums on the issue of its parts, may be used by the board of managers to provide for setting off any realized or unrealized capital losses or for the payment of any dividend or other distribution."

Costs

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, all of known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Morgan Stanley Yarmouth Limited, une société à responsabilité limitée constituée et existant conformément aux lois des Iles Cayman le 24 octobre 1997, enregistrée auprès du Registre de Sociétés de Cayman (Companies' House) sous le numéro CR 77 244 et ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KYI-1104 Cayman Islands, et ayant son siège de direction effective au Royaume-Uni,

représentée par Maître Laetitia Borucki, avocat à la Cour, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, Morgan Stanley Yarmouth Limited, est l'associé unique de Monte Cervino S.à r.l. («la Société»), ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L 2520, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 22 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1389 du 15 décembre 2005, enregistrée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 17 septembre 2008, non encore publié au Mémorial C.

Laquelle personne comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital souscrit de la Société par un montant de cinq cent huit millions neuf cent vingt-huit mille euros (EUR 508.928.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent douze millions d'euros (EUR 512.000.000,-) à un montant de trois millions soixante-douze mille euros (EUR 3.072.000,-) par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale d'un montant de vingt-quatre euros et quatre-vingt-cinq cents (EUR 24,85) et remboursement à l'associé unique d'un montant de cinq cent huit millions neuf cent vingt-huit mille euros (EUR 508.928.000,-) euros.

2. Accorder les pouvoirs les plus larges au conseil de gérance pour mettre en oeuvre la réduction de capital visée ci-dessous.

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital envisagée.

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de réduire le capital de la Société par un montant de cinq cent huit millions neuf cent vingt-huit mille euros (EUR 508.928.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent douze millions d'euros (EUR 512.000.000,-) à un montant de trois millions soixante-douze mille euros (EUR 3.072.000,-) par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale d'un montant de vingt-quatre euros et quatre-vingt-cinq cents (EUR 24,85) et remboursement à l'associé unique d'un montant de cinq cent huit millions neuf cent vingt-huit mille euros (EUR 508.928.000,-) euros.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accorder les pouvoirs les plus larges au conseil de gérance de la Société pour mettre en oeuvre la réduction de capital qui précède.

Troisième résolution

Pour refléter la réduction de capital qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à trois millions soixante-douze mille euros (EUR 3.072.000,-) représenté par vingt millions quatre cent quatre vingt mille (20.480.0000) parts sociales d'une valeur nominale de quinze centimes d'euro (EUR 0,15) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées.

Les parts sociales peuvent être émises avec une prime d'émission. Les fonds reçus par la Société comme prime d'émission lors de l'émission de parts sociales peuvent être utilisés par le Conseil de gérance pour compenser toutes pertes réalisées ou non réalisées ou pour le paiement de tout dividende ou pour toute autre distribution.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénoms, état et demeure, cette personne a tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Laetitia Boruck, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 septembre 2008, LAC/2008/38318. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 octobre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008130518/202/129.

(080151766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Centurian Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 111.965.

Constituée par-devant M^e Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 4 novembre 2005, acte publié au Mémorial C no 367 du 18 février 2006, modifiée par-devant le même notaire, en date du 17 mars 2006, acte publié au Mémorial C no 1103 7 juin 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Centurian Investments S. à r. l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008130191/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03245. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

LUSOFIN S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 47.018.

Constituée par-devant M^e Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remish (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 17 mars 1994, acte publié au Mémorial C no 249 du 24 juin 1994, modifiée pour la dernière fois par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 août 2007, acte publié au Mémorial C no 2207 du 5 octobre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUSOFIN S.A., société de gestion de patrimoine familial
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008130192/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03243. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Motorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 87.297.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des administrateurs a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante:

- John Kleynhans, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,
- Christian Tailleur, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008130888/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

CORSAIR (Luxembourg) N°8 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 90.499.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008130448/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03143. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Hardey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall.

R.C.S. Luxembourg B 46.724.

L'an deux mil huit, le trente septembre.

Par devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Gilbert THIBO, commerçant, né à Luxembourg le 26 décembre 1953, demeurant à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall.

Ce comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "HARDEY S.à r.l.", avec siège social à L-8480 Eischen, 24, Cité Aischdall, constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire alors de résidence à Rambrouch, le 10 février 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 205 du 26 mai 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 24 mai 1996, publié au Mémorial C numéro 407 du 22 août 1996, et suivant acte sous seing privé le 27 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 1292 du 6 septembre 2002,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.724.

II.- Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant à l'associé unique Monsieur Gilbert THIBO, préqualifié.

III.- Monsieur Gilbert THIBO préqualifié, représentant comme seul et unique associé l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet la réalisation, la mise en valeur, la promotion, l'achat, la vente, la gestion, ainsi que la location d'immeubles bâtir ou à bâtir.

La société a en outre pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières ou de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation."

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de six cents euros (EUR 600.-) est à charge de la société qui s'y oblige, l'associé unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

V.- Le comparant élit domicile au siège de la société.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Gilbert THIBO, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 octobre 2008. Relation: LAC/2008/39866. - Reçu 12 €.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 octobre 2008.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2008130348/222/51.

(080152064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Vion Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.636.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 07.10.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130449/9323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01116. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

FAM Sports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 118.717.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130450/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03461. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Konnectiva S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 142.171.

STATUTES

In the year two thousand and eight on the seventeenth of September.

Before the undersigned, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Stichting Konnectiva, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory office in The Netherlands at Claude Debussylaan 24, 1082 MD Amsterdam, in the process of registration with the Amsterdam Chamber of Commerce, here represented by Ms Corine PETIT, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg on September 16th, 2008.

Which proxy initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited liability company (société anonyme), which it declared to establish.

Chapter I.- Name, registered office, object, duration

1. Form, corporate name.

1.1 There is hereby formed a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles"). The Company shall be subject to the law dated 22 March 2004 on securitisation (the "Securitisation Law").

1.2 The Company exists under the firm name of "KONNECTIVA S.A.".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder") or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") or the sole director of the Company (the "Sole Director") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors or by the Sole Director.

3. Object.

3.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.

3.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities or certificates of indebtedness evidencing assignable loans (including Schuldscheine) by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.

3.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:

(a) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;

(b) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Board of Directors, the Sole Director or any person appointed for such purpose shall approve at such time;

(c) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;

(d) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;

(e) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;

(f) issue bonds, notes or certificates of indebtedness evidencing assignable loans (including Schuldscheine) or any other form of debt securities (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and

(g) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.

3.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

4. Compartments.

4.1 In accordance with the Securitisation Law, the Board of Directors or the Sole Director is entitled to create one or more compartments corresponding each to a separate part of the Company's estate.

4.2 Subject to article 4.4 below, all assets allocated to a compartment are exclusively available to investors thereunder and the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment.

4.3 Notwithstanding the foregoing, if, following the redemption or repayment in full of the borrowings of the Company attributable to a compartment and the satisfaction in full and termination of all obligations of the Company to other creditors whose claims have arisen in connection with such borrowings or the creation, operation or liquidation of that compartment, there remain assets under such compartment, the Board of Directors or the Sole Director may allocate such assets to another compartment or to the general estate of the Company.

4.4 Claims which are not incurred in relation to the creation, operation or liquidation of a specific compartment may be paid out of the general estate of the Company or may be apportioned by the Board of Directors or the Sole Director between the Company's compartments on a pro rata basis of the assets of those compartments or on such other basis as it may deem more appropriate.

4.5 The Board of Directors or the Sole Director or their delegates, shall establish and maintain separate accounting records for each compartment of the Company.

4.6 The liquidation of a compartment is decided by the Board of Directors or by the Sole Director.

5. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II - Capital

6. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000), divided into three hundred and ten (310) registered shares with a par value of one hundred Euro (€ 100) each, fully paid up (by 100%).

7. Form of the shares. The shares are in registered form and subject to the relevant legal conditions.

8. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors or the Sole Director shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

9. Modification of capital.

9.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

9.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III - Bonds, notes and other debt instruments

10. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, notes, certificates of indebtedness evidencing assignable loans (including Schuldscheine) or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes, certificates or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV- Directors, board of directors, independent auditors

11. Board of directors or sole director.

11.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (the "Directors" and each a "Director"), who need not be shareholders.

11.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director, named the Sole Director, until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

11.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

11.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

12. Meetings of the board of directors.

12.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

12.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

12.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

12.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed, provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (resolutions circulaires). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by

fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

12.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

13. General powers of the board of directors / sole director.

13.1 The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13.2 The Board of Directors or the Sole Director is authorised to transfer, assign and dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitisation Law.

14. Delegation of powers.

14.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

14.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

15. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the sole signature of any Director or by the sole signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any Director or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

16. Independent auditor.

16.1 The accounts of the Company are audited by one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises) appointed by the Board of Directors or by the Sole Director.

16.2 The independent auditors are re-eligible.

17. Conflict of interests.

17.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a Director, associate, officer or employee of such other company or firm, provided that paragraph 17.3 is complied with.

17.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board of Directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company.

17.4 If there is only one Director, by derogation to paragraph 17.3, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

17.5 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors or of the Sole Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

Chapter V - General meeting of shareholders

18. Powers of the sole shareholder / general meeting of shareholders.

18.1 The Company may have a Sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the company.

18.2 If there is only one shareholder, that Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

18.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

18.4 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

18.5 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

18.6 The shareholders are entitled to vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention. For the calculation of the quorum, are only taken into account the forms received by the company three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

18.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconférence or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

18.8 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the capital represented.

18.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-thirds of the votes cast of the shareholders present or represented.

18.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

19. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Friday of June at 15:00 o'clock, and for the first time in 2010.

20. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

21. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI - Business year, distribution of profits

22. Business year.

22.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2009.

22.2 The Board of Directors or the Sole Director draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

23. Distribution of profits.

23.1 Each year at least five per cent (5%) of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

23.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

23.3 The Board of Directors or the Sole Director may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII - Dissolution, liquidation

24. Dissolution, liquidation.

24.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

24.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

24.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII - Applicable law

25. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the Securitisation Law.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for three hundred and ten (310) shares as follows:

Stichting Konnectiva	310 shares
Total: three hundred and ten shares	310 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (€ 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand five hundred euro (€ 3,500)).

First resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, Stichting Konnectiva, considering itself as duly convened, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting of the shareholders passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following have been elected as Directors, each with a mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2013:

(a) Ms Petra J.S. Dunselman, company director, with professional address at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(b) Ms Zamyra H. Cammans, company director, with professional address at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and

(c) Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., with registered address at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 58.628.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Am siebzehnten September des Jahres zweitausendundacht.

Vor Maître Martine SCHAEFFER, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

IST ERSCIENEN:

Stichting Konnectiva, eine Stiftung (Stichting) nach dem Recht der Niederlande mit Sitz in Claude Debussylaan 24, 1082 MD Amsterdam, The Netherlands, im Prozess der Registrierung bei der Handelskammer Amsterdam, hier vertreten durch Frau Corinne PETIT, private Angestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht gegeben in Luxemburg am 16. September 2008.

Welche Vollmacht, durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar mit "ne varietur" paraphiert, dieser Urkunde beigefügt bleibt und zeitgleich mit dieser bei den Registerstellen eingereicht wird.

Die Erschienene, handelnd in der oben genannten Eigenschaft, hat den Notar gebeten, die nachfolgende Satzung einer Aktiengesellschaft (société anonyme) aufzusetzen, die sie nach eigener Aussage zu errichten wünscht.

Kapitel I.- Firma, Sitz, Dauer des Bestehens, Gesellschaftszweck

1. Rechtsform, Name der gesellschaft.

1.1 Die Gesellschaft ist eine Luxemburger Aktiengesellschaft (société anonyme) (die "Gesellschaft"), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gemäß dem Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das "Gesetz von 1915") und der vorliegenden Satzung. Die Gesellschaft unterliegt dem Gesetz vom 22. März 2004 über die Verbriefung (das "Verbriefungsgesetz").

1.2 Die Gesellschaft handelt unter dem Firmennamen "KONNECTIVA S.A.".

2. Sitz.

2.1 Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt (Großherzogtum Luxemburg).

2.2 Der Sitz kann durch einen Beschluss des Alleinaktionärs der Gesellschaft (der "Alleinaktionär"), beziehungsweise im Falle des Vorhandenseins mehrerer Aktionäre durch einen den Anforderungen an Satzungsänderungen genügenden Beschluss einer außerordentlichen Hauptversammlung in eine andere Gemeinde innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

2.3 Der Verwaltungsrat der Gesellschaft (der "Verwaltungsrat") oder der alleinige Verwaltungsrat der Gesellschaft (der "alleinige Verwaltungsrat") ist ermächtigt, die Adresse der Gesellschaft innerhalb der Gemeinde zu verlegen, in der sich der Sitz der Gesellschaft befindet.

2.4 Sollten außergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eintreten oder unmittelbar bevorstehen, aufgrund derer Einschränkungen der üblichen Abläufe am Sitz der Gesellschaft oder der Kommunikation mit dem Ausland zu erwarten sind, kann der Sitz der Gesellschaft bis zu einer vollständigen Normalisierung dieser Umstände vorübergehend ins Ausland verlegt werden. Eine solche Entscheidung lässt die Nationalität der Gesellschaft unberührt, die ungeachtet der Sitzverlegung eine luxemburgische Gesellschaft bleibt. Die Entscheidung über die Sitzverlegung ins Ausland trifft der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat.

3. Gesellschaftszweck.

3.1 Der Zweck der Gesellschaft besteht darin, im Rahmen einer oder mehrerer unter das Verbriefungsgesetz fallende und durch dieses Gesetz geregelte Verbriefungsgeschäfte als Erwerbgesellschaft und/oder Emittent zu fungieren.

3.2 Die Gesellschaft kann Rechtsgeschäfte vornehmen, durch die sie unmittelbar oder mittelbar über eine andere Gesellschaft Risiken erwirbt oder übernimmt, die mit Forderungen, anderen Vermögenswerten oder Verbindlichkeiten Dritter verbunden sind oder die den Geschäftstätigkeiten Dritter ganz oder teilweise innewohnen. Der Erwerb oder die Übernahme derartiger Risiken durch die Gesellschaft wird dadurch finanziert, dass die Gesellschaft selbst oder eine andere Verbriefungsgesellschaft Wertpapiere oder Schuldscheine ausgeben, deren Wert oder Rendite von den seitens der Gesellschaft erworbenen oder übernommenen Risiken abhängt.

3.3 Im Rahmen der vorstehenden allgemein gültigen Regelung darf die Gesellschaft insbesondere:

(a) von internationalen Institutionen und Organisationen, souveränen Staaten, Kapital- oder Personengesellschaften begebene Wertpapiere und Finanzinstrumente (im weitesten Sinne) zeichnen oder in sonstiger geeigneter Weise erwerben;

(b) ihre Vermögenswerte in einer Weise und zu einem Preis verkaufen, übertragen, abtreten oder belasten oder anderweitig darüber verfügen, wie von dem Verwaltungsrat, dem alleinigen Verwaltungsrat oder einer anderen mit dieser Aufgabe betrauten Person zu dem betreffenden Zeitpunkt gebilligt;

(c) zur Förderung ihres Gesellschaftszwecks ihre Vermögenswerte, Wertpapiere oder sonstigen Finanzinstrumente verwalten, einsetzen oder anderweitig verwenden, und im Rahmen von Artikel 61 Abs. 3 des Verbriefungsgesetzes an den von der Gesellschaft gehaltenen Vermögenswerten und Rechten Garantien oder Sicherheiten in Form von Pfandrechten, Grundpfandrechten, Gebühren oder jeder andere Form von Sicherheit bestellen;

(d) in Zusammenhang mit der Verwaltung ihrer Vermögenswerte Wertpapierleihen und Wertpapierpensionsgeschäfte abschließen;

(e) Derivatgeschäfte (insbesondere Swaps, Futures, Forwards und Optionsgeschäfte) und vergleichbare Transaktionen abschließen und durchführen;

(f) Anleihen, Schuldverschreibungen, Schuldscheine oder andere Schuldtitel (auch in Form von Beteiligungsrechten) oder Aktienwerte ausgeben, deren Wert oder Rendite von den von der Gesellschaft erworbenen oder übernommenen Risiken abhängt und

(g) als Kreditnehmer Darlehensvereinbarungen im Rahmen des Verbriefungsgesetzes eingehen, insbesondere zum Zwecke der Finanzierung des Erwerbs oder der Übernahme von Risiken (vor Ausgabe der Wertpapiere oder allgemeiner, sofern die Gesellschaft als Erwerber tätig wird), oder um Zahlungs- oder andere Verpflichtungen zu erfüllen, die ihr aufgrund der von ihr gehaltenen Wertpapiere oder aufgrund von Verträgen obliegen, die sie im Zusammenhang mit ihren Tätigkeiten abgeschlossen hat.

3.4 Die Gesellschaft kann Maßnahmen zum Schutz ihrer Rechte treffen und Transaktionen jeglicher Art vornehmen, die unmittelbar oder mittelbar mit dem Gesellschaftszweck in Verbindung stehen, oder dem Gesellschaftszweck nützen und geeignet sind, seine Erreichung oder Förderung voranzubringen.

4. Sondervermögen.

4.1 Gemäß dem Verbriefungsgesetz ist der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat berechtigt, ein oder mehrere Sondervermögen zu bilden, die jeweils einem gesonderten Teil des Gesamtvermögens der Gesellschaft entsprechen.

4.2 Unter Vorbehalt der Regelung des Artikels 4.4, stehen sämtliche Vermögenswerte, die einem Sondervermögen zugeordnet sind, ausschließlich den diesbezüglichen Aktionären und denjenigen Gläubigern zur Verfügung, deren Ansprüche im Zusammenhang mit der Einrichtung, dem Betrieb oder der Auflösung dieses Sondervermögens entstanden sind.

4.3 Unbeschadet dessen gilt, dass, falls nach vollständiger Tilgung oder Rückzahlung der Kreditverbindlichkeiten der Gesellschaft, die einem Sondervermögen zuzuordnen sind und nach vollständiger Erfüllung und vollständigem Erlöschen aller Verbindlichkeiten der Gesellschaft gegenüber sonstigen Gläubigern, deren Ansprüche in Zusammenhang mit solchen Kreditverbindlichkeiten oder Einrichtung, Betrieb oder Auflösung des betreffenden Sondervermögens entstanden sind, noch Vermögenswerte des betreffenden Sondervermögens übrig bleiben, der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat diese überschüssigen Vermögenswerte auf die anderen Sondervermögen oder die allgemeine Vermögensmasse der Gesellschaft umverteilen darf.

4.4 Ansprüche die nicht im Zusammenhang mit der Errichtung, dem Betrieb oder der Auflösung eines bestimmten Sondervermögens entstanden sind, können aus der allgemeinen Vermögensmasse der Gesellschaft gezahlt werden oder vom Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwaltungsrat auf die Aktiva der einzelnen Sondervermögen auf pro rata Basis oder auf jede andere Weise aufgeteilt werden, die als geeignet erscheint.

4.5 Der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat, beziehungsweise ihre Bevollmächtigten, sollen einzelne Kontenführungsberichte für jedes Sondervermögen der Gesellschaft erstellen und führen.

4.6 Die Auflösung von Sondervermögen kann von dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwaltungsrat beschlossen werden.

5. Dauer des Bestehens. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit gegründet.

Kapitel II. - Kapital

6. Kapital. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (€ 31.000), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Namensaktien mit einem Nennwert von jeweils einhundert Euro (€100) und ist vollständig einbezahlt (100 %).

7. Form der Anteile. Die Anteile lauten auf den Namen und unterliegen den entsprechenden gesetzlichen Auflagen.

8. Zahlungen auf Anteile. Zahlungen auf Anteile, die zum Zeitpunkt der Zeichnung noch nicht voll eingezahlt waren, können zu dem Zeitpunkt und zu den Bedingungen erfolgen, wie von dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwaltungsrat jeweils festgelegt. Eingeforderte Einzahlungen auf Anteile werden von allen in Umlauf befindlichen und nicht voll eingezahlten Anteile zu gleichen Teilen eingefordert.

9. Kapitalerhöhungen Oder-Herabsetzungen.

9.1 Das gezeichnete Kapital der Gesellschaft kann durch einen Beschluss der Aktionäre erhöht oder herabgesetzt werden, der den rechtlichen Anforderungen die für Satzungsänderungen gelten entsprechen muss.

9.2 Die Gesellschaft kann ihre eigenen Anteile im Rahmen der rechtlich vorgesehenen Grenzen zurückkaufen.

Kapitel III - Anleihen, Schuldverschreibungen und andere schuldtitle

10. Namens- oder Inhaberpapieren. Die Gesellschaft kann Anleihen, Schuldverschreibungen, Schuldscheine oder andere Schuldtitel als Namens- oder Inhaberpapiere in Zertifikatsform begeben. Anleihen, Schuldverschreibungen, Schuldscheine oder andere Schuldtitel, die als Namenspapiere begeben wurden, können nicht in Inhaberpapiere umgetauscht oder umgewandelt werden.

Kapitel IV.- Verwaltungsratsmitglieder, Verwaltungsrat, unabhängiger Wirtschaftsprüfer

11. Verwaltungsrat oder alleiniger Verwaltungsrat.

11.1 Im Falle vom Vorhandensein einer Mehrzahl von Aktionären, sind die Geschäfte der Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat zu führen, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht (die "Verwaltungsratsmitglieder" und jeder ein "Verwaltungsratsmitglied"), bei denen es sich nicht um Aktionäre handeln muss.

11.2 Wird die Gesellschaft durch einen Alleinaktionär gegründet oder wird während einer Hauptversammlung der Aktionäre festgestellt, dass nur ein Aktionär besteht, sind die Geschäfte der Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat zu führen, bestehend entweder aus einem einzigen Verwaltungsratsmitglied, genannt der alleinige Verwaltungsrat, bis zum Zeitpunkt der nächsten Hauptversammlung der Aktionäre, die das Bestehen von mehr als einem Aktionär feststellt oder bestehend aus mindestens drei Verwaltungsratsmitgliedern. Eine juristische Person kann Mitglied des Verwaltungsrats sein. In einem solchen Falle muss die juristische Person einen ständigen Vertreter benennen, der diese Aufgabe namens und im Auftrag der juristischen Person erfüllt. Die jeweilige juristische Person kann ihren ständigen Vertreter nur seines Amtes entheben, wenn sie gleichzeitig einen Nachfolger ernennt.

11.3 Die Verwaltungsratsmitglieder oder der alleinige Verwaltungsrat werden von der Hauptversammlung der Aktionäre für einen Zeitraum von höchstens sechs Jahren bestellt und können wiedergewählt werden. Sie können jederzeit durch einen Beschluss der Hauptversammlung ihres Amtes enthoben werden. Sie bleiben solange im Amt, bis ihre Nachfolger ernannt worden sind. Wenn ein Verwaltungsratsmitglied ohne Angabe der Amtsdauer ernannt wird, gilt es als für einen Zeitraum von sechs Jahren ab Ernennung ernannt.

11.4 Wird ein Platz im Verwaltungsrat wegen Todes oder Ausscheidens eines Verwaltungsratsmitglieds oder aus anderen Gründen frei, können die verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder eine Sitzung abhalten und mit einer Mehrheit der Stimmen ein Verwaltungsratsmitglied wählen, das den freien Sitz ausfüllt, bis die nächste Hauptversammlung stattfindet, die zur Bestätigung dieser Wahl aufgefordert werden wird.

12. Sitzungen des Verwaltungsrats.

12.1 Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der erste Vorsitzende kann von der ersten Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden. Wenn der Vorsitzende nicht anwesend sein kann, wird er durch ein Verwaltungsratsmitglied ersetzt, das zu diesem Zwecke aus der Mitte der bei der Sitzung anwesenden Verwaltungsratsmitglieder gewählt wird.

12.2 Die Sitzungen des Verwaltungsrats werden von dem Vorsitzenden oder einem beliebigen Verwaltungsratsmitglied einberufen. Falls alle Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder ordnungsgemäß vertreten sind, können sie auf die Einhaltung der mit der Einberufung der Sitzung verbundenen Anforderungen und Formalitäten verzichten.

12.3 Der Verwaltungsrat kann nur wirksam zusammenkommen und Beschlüsse fassen, wenn eine Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder durch Stimmrechtsbevollmächtigte ordnungsgemäß vertreten ist.

12.4 Ein Verwaltungsratsmitglied kann bei jeder Sitzung des Verwaltungsrats handeln, indem es schriftlich ein anderes Verwaltungsratsmitglied als seinen Stimmrechtsbevollmächtigten bestellt. Ein Verwaltungsratsmitglied kann ein anderes Verwaltungsratsmitglied auch telefonisch zur Vertretung ermächtigen, was einer späteren schriftlichen Bestätigung bedarf.

12.5 Sämtliche Beschlüsse des Verwaltungsrates bedürfen einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen. Bei Abstimmungen ist im Fall von Stimmgleichheit die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

12.6 Die Teilnahme per Videokonferenz oder per Telefonkonferenz ist erlaubt, vorausgesetzt, dass jedes teilnehmende Verwaltungsratsmitglied die Versammlung akustisch mitverfolgen und von allen anderen diese Technologie verwendenden Verwaltungsratsmitgliedern gehört werden kann; sie gelten als anwesend und sind berechtigt per Videokonferenz oder Telefon abzustimmen.

12.7 Eine wirksame Beschlussfassung des Verwaltungsrates kann mit schriftlicher Zustimmung und persönlicher Unterschrift aller Verwaltungsratsmitglieder im Umlaufverfahren erfolgen. Die Zustimmung kann in einem oder mehreren gesonderten Dokumenten enthalten sein, die per Fax oder E-Mail übermittelt werden. Auf diesem Wege gefasste Beschlüsse sind ebenso gültig und wirksam wie bei ordnungsgemäß einberufenen Sitzungen des Verwaltungsrats gefasste Beschlüsse. Das Datum der Beschlussfassung ist das Datum der zuletzt geleisteten Unterschrift.

12.8 Stimmabgaben können weiterhin auf anderem Wege erfolgen, wie beispielsweise per Fax, E-Mail oder Telefon, wobei im letzteren Falle die Stimmabgabe einer schriftlichen Bestätigung bedarf.

12.9 Das Protokoll einer Sitzung des Verwaltungsrats wird von allen bei der Sitzung anwesenden Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Auszüge werden vom Vorsitzenden des Verwaltungsrats oder zwei beliebigen Verwaltungsratsmitgliedern beglaubigt.

13. Allgemeine Befugnisse des Verwaltungsrats /des alleinigen Verwaltungsrats.

13.1 Dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwaltungsrat stehen die weitestgehenden Befugnisse zur Vornahme von Verwaltungs- und Verfügungsmaßnahmen im Interesse der Gesellschaft zu. Sämtliche Befugnisse, die nicht von Rechts wegen oder durch diese Satzung ausdrücklich der Hauptversammlung vorbehalten sind, fallen in die Zuständigkeit des Verwaltungsrats.

13.2 Der Verwaltungsrat oder der alleinigen Verwaltungsrat der Gesellschaft ist berechtigt, gemäß dem Verbriefungsgesetz Vermögenswerte der Gesellschaft zu übertragen, abzutreten und darüber zu verfügen.

14. Übertragung von Befugnissen.

14.1 Der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat kann seine Befugnisse zur Führung des Tagesgeschäfts der Gesellschaft und zur Vertretung der Gesellschaft im Rahmen des Tagesgeschäfts auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrats oder andere Handlungsbevollmächtigte übertragen, bei denen es sich nicht um Aktionäre der Gesellschaft handeln muss; die näheren Bedingungen und die übertragenen Befugnisse legt der Verwaltungsrat fest.

14.2 Der Verwaltungsrat oder der alleinigen Verwaltungsrat kann sämtliche Befugnisse oder speziellen Aufgaben auch an Personen übertragen, die keine Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft sein müssen, Handlungsbevollmächtigte und Angestellte anstellen und entlassen und deren Bezüge festlegen.

15. Vertretung der Gesellschaft. Eine Verpflichtung der Gesellschaft gegenüber Dritten erfolgt, für den Fall des alleinigen Verwaltungsrats, durch die Unterschrift des alleinigen Verwaltungsrats und im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, durch die alleinige Unterschrift eines Verwaltungsratsmitgliedes oder durch die alleinige Unterschrift der Person, die eine solche Unterschriftsbefugnis von einem Verwaltungsratsmitglied übertragen wurde, jedoch nur, soweit diese Befugnis reicht.

16. Unabhängiger Wirtschaftsprüfer.

16.1 Die Jahresabschlüsse der Gesellschaft werden von einem oder mehreren unabhängigen Wirtschaftsprüfern (reviseur(s) d'entreprises) geprüft. Der Wirtschaftsprüfer wird vom Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwaltungsrat für einen Zeitraum von höchstens sechs Jahren bestellt.

16.2 Die unabhängigen Wirtschaftsprüfer können wiedergewählt werden.

17. Interessenkonflikte.

17.1 Verträge oder sonstige Rechtsgeschäfte der Gesellschaft mit einer anderen Gesellschaft oder Firma werden nicht dadurch beeinträchtigt oder unwirksam, dass ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Angestellte oder Handlungs-

bevollmächtigte der Gesellschaft ein persönliches Interesse an der anderen Gesellschaft oder Firma haben oder Verwaltungsratsmitglieder, Gesellschafter, Handlungsbevollmächtigte oder Angestellte der anderen Gesellschaft oder Firma sind, sofern die Bestimmungen der Ziffer 21.3 beachtet werden.

17.2 Ein Verwaltungsratsmitglied, Angestellter oder Handlungsbevollmächtigter der Gesellschaft, welcher als Verwaltungsratsmitglied, Handlungsbevollmächtigter oder Angestellter in einer Gesellschaft oder Firma tätig ist, mit der die Gesellschaft Verträge abschließt oder sonstige Geschäftsbeziehungen eingeht, ist nicht allein aufgrund dieser Verbindung mit der anderen Gesellschaft oder Firma gehindert, über alle mit einem solchen Vertrag oder einer solchen Geschäftsbeziehung verbundenen Fragen zu beraten, abzustimmen oder damit zusammenhängende Handlungen auszuführen.

17.3 Sofern ein Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft ein den Interessen der Gesellschaft entgegenstehendes persönliches Interesse an einem Rechtsgeschäft der Gesellschaft hat oder verfolgt, teilt das Verwaltungsratsmitglied dem Verwaltungsrat das entgegenstehende persönliche Interesse mit und nimmt im Hinblick auf dieses Rechtsgeschäft nicht an Beratungen oder Abstimmungen teil. Von dem Rechtsgeschäft sowie dem persönlichen Interesse des Verwaltungsratsmitglieds, Angestellten oder Handlungsbevollmächtigten wird bei der nächstfolgenden Hauptversammlung der Aktionäre der Gesellschaft berichtet.

17.4 Bei Vorhandensein nur eines Verwaltungsratsmitglieds, soll das Protokoll, unter Abänderung des Artikels 17.3, nur den Ablauf zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Verwaltungsrat, der einen Konflikt seiner Interessen mit denen der Gesellschaft hat, aufführen.

17.5 Die Regelungen der vorstehenden Absätze gelten nicht, wenn die Beschlüsse des Verwaltungsrats oder des alleinigen Verwaltungsrats laufende Geschäftstätigkeiten zu üblichen Konditionen betreffen.

Kapitel V. - Hauptversammlung

18. Befugnisse des alleinaktionärs / der Hauptversammlung.

18.1 Die Gesellschaft kann durch einen Alleinaktionär gegründet werden, oder können alle Anteile der Gesellschaft von einer einzelnen Person gehalten werden. Tod oder Auflösung des Alleinaktionärs führt nicht zur Auflösung der Gesellschaft.

18.2 Hat die Gesellschaft einen Alleinaktionär, erhält dieser sämtliche Befugnisse, die der Hauptversammlung zustehen; Beschlussfassungen erfolgen schriftlich durch den Alleinaktionär.

18.3 Soweit die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat, vertritt die Hauptversammlung die Gesamtheit der Aktionäre der Gesellschaft. Sie verfügt über die weitestgehenden Befugnisse zur Anordnung, Durchführung oder Genehmigung von Angelegenheiten der Gesellschaft.

18.4 Die Einberufung der Hauptversammlung soll mindestens fünfzehn Tage vor der Versammlung durch den Verwaltungsrat und im Einklang mit dem Gesetz von 1915 an jeden Inhaber von Namensaktien durch schriftliche Einberufungsmittelteilung per Einschreiben erfolgen. Sofern sämtliche Aktionäre während der Hauptversammlung anwesend oder ordnungsgemäß vertreten sind und sie alle erklären, dass sie von der Tagesordnung ordnungsgemäß unterrichtet wurden, können diese auf die Einhaltung sämtlicher Anforderungen bezüglich Einberufung der Versammlung und Veröffentlichung der Tagesordnung verzichten.

18.5 Ein Aktionär kann sich bei einer Aktionärsversammlung durch einen schriftlich (oder per Fax oder E-Mail oder durch andere entsprechende elektronische Mittel) bestellten Stellvertreter vertreten lassen, der kein Aktionär sein muss, und ist dementsprechend berechtigt, sich bei der Abstimmung durch einen Stimmrechtsbevollmächtigten vertreten zu lassen.

18.6 Die Aktionäre sind berechtigt, mittels eines Abstimmungsformulars, das eine Zustimmung, Ablehnung oder Stimmenthaltung vorsieht, im Umlaufverfahren abzustimmen. Nur die Formulare, die spätestens drei (3) Tage vor der Hauptversammlung bei dem Sitz der Gesellschaft oder der Adresse, auf die in dem Einberufungsschreiben verwiesen wird, eingegangen sind, werden bei der Feststellung der Beschlussfähigkeit der Gesellschaft berücksichtigt.

18.7 Die Aktionäre sind berechtigt, per Videokonferenz oder Telekommunikationsmedien, anhand derer man sie identifizieren kann, an der Versammlung teilzunehmen; sie gelten für die Zwecke der Feststellung der Beschlussfähigkeit und Ermittlung der Mehrheit als anwesend. Insoweit verwendete Kommunikationsmittel müssen in technischer Hinsicht geeignet sein, eine effektive Teilnahme an der Versammlung zu gewährleisten, deren Beratungen und Beschlussfassungen ständig zu übertragen sind.

18.8 Soweit nicht durch Gesetz oder durch die Satzung abweichend geregelt, werden Beschlüsse in den ordnungsgemäß einberufenen jährlichen oder ordentlichen Hauptversammlungen der Aktionäre mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst, ungeachtet des durch diese Stimmen jeweils vertretenen Kapitals.

18.9 Eine zur Änderung der Satzungsbestimmungen einberufene außerordentliche Hauptversammlung kann nur wirksam beraten, wenn mindestens die Hälfte des Kapitals vertreten ist und die geplante Satzungsänderung sich der Tagesordnung entnehmen lässt. Wenn die erste der vorgenannten Bedingungen nicht erfüllt ist, kann eine zweite Versammlung in der gemäß der Satzung oder entsprechend den gesetzlichen Regelungen vorgeschriebenen Weise einberufen werden. In der Einberufungsmittelteilung ist die Tagesordnung erneut mitzuteilen und das Datum und die Ergebnisse der vorangegangenen Versammlung anzugeben. Die zweite Versammlung kann ungeachtet des Anteils des bei der Versammlung vertretenen Kapitals wirksam beraten. Bei beiden Hauptversammlungen bedarf eine gültige Beschlussfassung einer Zweidrittelmehrheit aller abgegebenen Stimmen.

18.10 Eine Änderung der Nationalität der Gesellschaft oder eine Erhöhung oder Verringerung der Verbindlichkeiten der Aktionäre kann dagegen nur einvernehmlich durch alle Aktionäre, unter Einhaltung aller weiteren rechtlichen Erfordernisse beschlossen werden.

19. Zeit und Ort der Jahreshauptversammlung. Die Jahreshauptversammlung wird jeweils am letzten Freitag im Juni um 15 Uhr, erstmalig im Jahr 2010, an einem Ort in der Stadt Luxemburg abgehalten, der in der Einberufungsmitteilung näher angegeben wird.

20. Weitere Hauptversammlungen. Jedes Verwaltungsratsmitglied kann weitere Hauptversammlungen einberufen. Eine Hauptversammlung ist auf Verlangen von Aktionären einzuberufen, die gemeinsam ein Fünftel des Kapitals der Gesellschaft vertreten.

21. Stimmen. Jeder Anteil gewährt eine Stimme. Ein Aktionär kann bei jeder Hauptversammlung, selbst bei der Jahreshauptversammlung, handeln, indem er schriftlich eine andere Person bevollmächtigt.

Kapitel VI.- Geschäftsjahr, Gewinnausschüttung

22. Geschäftsjahr.

22.1 Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monats Januar und endet am letzten Tag des Monats Dezember eines jeden Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Tag der Gründung der Gesellschaft beginnt und am 31. Dezember 2009 endet.

22.2 Der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung. Er legt diese Unterlagen zusammen mit einem Geschäftsbericht der Gesellschaft mindestens einen Monat vor der Jahreshauptversammlung den externen Wirtschaftsprüfern vor, die einen Bericht mit einer Bewertung der vorgelegten Unterlagen erstellen.

23. Gewinnausschüttung.

23.1 Jedes Jahr sind mindestens fünf Prozent (5 %) des Nettogewinns den gesetzlichen Rücklagen zuzuweisen. Eine solche Zuweisung zu den Rücklagen ist nicht mehr verpflichtend, sofern und solange die gesetzlichen Rücklagen mindestens ein Zehntel des Kapitals der Gesellschaft ausmachen.

23.2 Nachdem die Zuweisung zu den gesetzlichen Rücklagen erfolgt ist, entscheidet die Hauptversammlung über Verwendung und Ausschüttung der Nettogewinne.

23.3 Der Verwaltungsrat oder der alleinige Verwaltungsrat kann beschließen, gemäß den rechtlich vorgeschriebenen Bedingungen Interimsdividenden auszuschütten.

Kapitel VII. - Auflösung, Liquidation

24. Auflösung, Liquidation.

24.1 Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Hauptversammlung aufgelöst werden, für den die selben Anforderungen an Beschlussfähigkeit und Mehrheitsverhältnisse gelten wie für die Änderung der Satzung.

24.2 Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden, erfolgt die Liquidation durch einen oder mehrere von der Hauptversammlung bestellte Liquidatoren.

24.3 Wenn keine Liquidatoren von der Hauptversammlung bestellt werden, gelten die Verwaltungsratsmitglieder gegenüber Dritten als Liquidatoren.

Kapitel VIII.- Geltendes recht

25. Geltendes recht. Sämtliche nicht in dieser Satzung geregelten Angelegenheiten unterliegen den Bestimmungen des Gesetzes von 1915 und des Verbriefungsgesetzes.

Zeichnung und Zahlung

Nach Gründung der Gesellschaft hat die vorstehend genannte Partei dreihundertzehn (310) Anteile wie nachstehend angegeben gezeichnet:

Stichting Konnectiva	310 Anteile
Insgesamt: dreihundertzehn Anteile	310 Anteile

Diese Anteile sind sämtlich voll eingezahlt, so dass der Betrag von einunddreißigtausend Euro (€31.000) der Gesellschaft sofort zur freien Verfügung steht, wie gegenüber dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der Notar, der die vorliegende Urkunde errichtet, erklärt, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes von 1915 erfüllt sind und bezeugt deren Erfüllung hiermit ausdrücklich.

Kostenschätzung

Die Kosten, Ausgaben, Honorare und Gebühren jeglicher Form, die von der Gesellschaft in Zusammenhang mit ihrer Gründung zu tragen sind beziehungsweise ihr in Rechnung gestellt werden, wurden auf ungefähr dreitausendfünfhundert Euro (€ 3.500) geschätzt.

Erste Beschlüsse des alleinaktionärs

Unmittelbar nach Gründung der Gesellschaft hat die vorstehend genannte Partei Stichting Konnectiva, die die Versammlung als ordnungsgemäß einberufen erachtet, in Vertretung des gesamten gezeichneten Kapitals und in Ausübung der Befugnisse der Hauptversammlung die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Als Anschrift der Gesellschaft wird 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg vorgesehen.

2. Die folgenden Personen wurden als Verwaltungsratsmitglieder gewählt, wobei ihr Amt jeweils anlässlich der im Jahre 2013 abzuhaltenden Jahreshauptversammlung endet:

(a) Frau Petra J.S. Dunselman, Direktorin, geschäftsansässig 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg;

(b) Ms Zamyra H. Cammans, Direktorin, geschäftsansässig 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und

(c) Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., mit registriertem Sitz in 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 58.628.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache spricht und versteht, aktiert hiermit, dass auf Anfrage der oben genannten erschienenen Person, die vorliegende Ausfertigung in Englisch verfasst ist, welcher eine deutsche Übersetzung beiliegt. Auf Anfrage derselben erschienenen Person und im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, wird der englische Text maßgebend sein.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 25 septembre 2008. LAC/2008/38851. - Reçu mille deux cent cinquante euros
Eur 0,5% = 1.250.-.

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008130555/5770/615.

(080152849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Alternative Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 95.778.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008130451/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03464. - Reçu 56,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Sobel Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.511.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 07.10.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130452/9323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01110. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Infire S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 117.739.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008130453/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03450. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Société de Participations FILUNOR, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 6.739.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juin 2008

Résolution unique

Le Conseil décide de nommer aux fonctions de Président du Conseil d'Administration Monsieur Michel MULLIEZ domicilié 122, route de Jussy à CH-1226 Thonex (Suisse) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Pour extrait conforme

SGBT AGENT PRESTATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008130958/45/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09056. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Maec Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 117.334.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008130454/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03431. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Centre d'Appareillages Orthopédiques KOHNEN, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 18.066.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 07.10.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130455/9323/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01104. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Manimmolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 142.168.

STATUTS

L'an deux mille huit, le premier octobre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme BASIC EIGHT S.A., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 72.211, ici dûment représentée par son administrateur-délégué STIMO CONSULTANCY S. à r.l., elle-même dûment représenté par son gérant Monsieur Johannes Adrianus Hippolte Maria DE MOOR, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg ;

2) La société anonyme BACK UP INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 85.866, ici dûment représentée par son administrateur-délégué STIMO CONSULTANCY S. à r.l., elle-même dûment représenté par son gérant Monsieur Johannes Adrianus Hippolte Maria DE MOOR, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une Société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

I. Nom, durée, objet, siège social

Art. 1^{er}. Il est formé une Société anonyme sous la dénomination «MANIMMOLUX S.A.».

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toutes autres manières, les vendre ou les échanger.

La société peut acquérir et vendre des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, ou de droits immobiliers.

En outre, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.»

Capital social - actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cinq cents mille euros (500.000.-EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune..

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En présence d'actions nominatives, il est tenu au siège social un registre de ces actions, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues par la loi concernant les Sociétés commerciales. La propriété des actions s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblée générale des actionnaires

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Elle doit l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième jeudi du mois de juin à 16 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, télégramme ou télécopie une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

Les administrateurs seront élus la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur nommé par l'assemblée générale devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Dans les cas où la Société n'a qu'un seul actionnaire et que cette circonstance a été dûment constatée, les fonctions du conseil d'administration peuvent être confiées à une seule personne, qui n'a pas besoin d'être l'actionnaire unique lui-même.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour compte de la personne morale.

Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la cessation des fonctions du représentant permanent sont soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Les administrateurs, membres de cet organe, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions de ces organes, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la Société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux Sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Art. 10. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, télégramme ou télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, télégramme ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix pour ou contre une décision, le président aura voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, télégrammes ou télécopies ou autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article y relatif concernant les Sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration. Si, en application et conformément à l'article 51 de la Loi, la composition du conseil d'administration a été limitée à un membre, la Société se trouve engagée par la signature de son administrateur unique.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou de l'administrateur-délégué.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

VI. Exercice social - bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorités prévues par les articles y relatifs concernant les Sociétés commerciales.

IX. Dispositions finales - loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en l'an 2009.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1.- BASIC EIGHT S.A., représentée comme dit ci-avant:	2.500
2.- BACK UP INTERNATIONAL HOLDING S.A., représentée comme dit ci-avant:	<u>2.500</u>
Total: cinq cents actions	5.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de cinq cents mille euros (500.000.- EUR) est dès maintenant à disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ quatre mille quatre cents euros (4.400.- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Le mandat d'administrateur est exercé à titre gratuit.
3. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:
 - a) Stimo Consultancy S. à r.l., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 93.773, ayant comme représentant permanent Monsieur Johannes Adrianus Hippolte Maria DE MOOR;
 - b) BASIC EIGHT S.A., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 72.211, ayant comme représentant permanent Monsieur Johannes Adrianus Hippolte Maria DE MOOR;
 - c) BACK UP INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 85.866, ayant comme représentant permanent Monsieur Wilhelm ADRIAANSE.
3. Est nommé commissaire aux comptes:

Delphinus S. à r.l., ayant son siège social à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 39.430.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue l'assemblée générale prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2013.

5. Le siège de la Société est établi à L-2614 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage.

6. La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion est déléguée à un administrateur.

Réunion du conseil d'administration

Et aussitôt les administrateurs ainsi nommés se sont réunis et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion est déléguée à un administrateur.

2. Est nommé administrateur-délégué et son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2013:

Stimo Consultancy S. à r.l., prénommée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg. Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. A. H. M. de Moor et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 6 octobre 2008, LAC/2008/40472. - Reçu deux mille cinq cents euros

Eur 0,5% = 2.500.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008130575/5770/245.

(080152809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

V.H.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 50.163.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008130456/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03438. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Lucretia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 121.153.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008130457/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03443. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

San-Ni Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 122.693.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130458/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03662. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Aslan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 110.834.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des associés, à savoir Victoria Management Services S.A. et Thibault Management Services S.A., a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008130966/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Datagate (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008130459/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00013. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080151974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Tonic Music Publishing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 9, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 133.243.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2008130460/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00006. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080151963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Saint Georges Finances S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 57.966.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130461/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02953. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

L&C LuxHoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 119.835.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

L&C Europe Ltd., a limited company duly incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at LCP House, The Pensnett Estate, Kingswinford, DY6 7NA, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 4227934, here represented by Claire Benedetti, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 30th, 2008.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. L&C Europe Ltd. is the sole shareholder of L&C LuxHoldCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated pursuant to a deed of September 8, 2006 of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company);

II. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, notary residing in Luxembourg, on January 16, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of March 7, 2008, number 597.

III. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) shares of twenty-five euro (EUR 25) each.

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. conversion of the existing shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each of the Company into shares with a par value of twenty-five euro cents (EUR 0.25) each, having the same rights and obligations as the currently existing shares;

2. amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the above conversion of shares;

3. miscellaneous

Thereupon, the appearing party, represented as stated here above, requested the notary to record that:

124539

First resolution

L&C Europe Ltd., in its capacity as sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder), decides to convert the existing shares of the Company into shares with a par value of twenty-five euro cents (EUR 0.25) each, having the same rights and obligations as the currently existing shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the resolution first taken above.

As a result, the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by fifty thousand (50,000) shares with a par value of twenty-five euro cents (EUR 0.25) each, all subscribed and fully paid-up."

There being no further business, the meeting is terminated.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing party, the proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

L&C Europe Ltd., une société limitée de droit d'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social à LCP House, The Pensnett Estate, Kingswinford, DY6 7NA, Royaume Uni, inscrite auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 4227934, représentée par Claire Benedetti, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 septembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L&C Europe Ltd. est l'associé unique de L&C LuxHoldCo S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire au Luxembourg, en date du 8 septembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

II. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire au Luxembourg, en date du 16 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 7 mars 2008 numéro 597.

III. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25 EUR) chacune.

IV. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Conversion des parts sociales actuellement existantes ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, en parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro cents (0,25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales actuellement existantes;

2. En conséquence de la conversion des parts sociales, modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société;

3. Divers

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

124540

Première résolution

L&C Europe Ltd., en sa qualité d'associé unique de la Société (l'Associé Unique), décide de convertir les parts sociales actuellement existante de la Société en parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro cents (0,25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales actuellement existantes.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro cents (0,25 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cet acte à environ mille euros (EUR 1.000).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Benedetti et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 octobre 2008, LAC/2008/40247. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008130513/5770/112.

(080151844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Sfeir Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 32A, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 76.899.

Les comptes annuels au 31 mai 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008130462/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00010. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080151970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Soconim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 90.687.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130463/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02955. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

La Vieillotte, Société Civile.

Siège social: L-7416 Brouch, 1, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg E 2.577.

Les statuts coordonnés de la sociétés au 1^{er} août 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008130464/281/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10594. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Aleph, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 82.857.

*Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire
lors du Conseil d'Administration du 10 juillet 2008*

En date du 10 juillet 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'élire, avec effet au 10 juillet 2008, Monsieur Marco Galardo en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008130988/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01725. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

A.C.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 25.415.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130465/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02963. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Rehoss S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3428 Dudelange, 21A, route de Boudersberg.
R.C.S. Luxembourg B 102.931.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2008130466/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00011. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080151968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

MPK Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R.C.S. Luxembourg B 54.532.

*Résolution du conseil de gérance**Préambule*

Conformément à l'article 10 des statuts de la société, quatrième paragraphe, il est renoncé à la convocation du conseil, la signature des gérants sur un ou plusieurs originaux de la présente exprimant l'accord des gérants sur ce point. De même, comme prévu à l'article 10, dernier paragraphe, des mêmes statuts, la présente résolution est prise par approbation écrite de tous les gérants en un ou plusieurs documents.

Résolution

Monsieur Didier Jacob est nommé directeur de la s.à r.l. MPK SHOP avec effet au 22.09.2008 avec les pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la société.

Tout contrat, toute convention ou plus généralement tout engagement quelconque doit nécessairement porter une double signature. La signature de Monsieur Jérôme Trigano est obligatoire ensemble avec celle de Monsieur Didier Jacob, 7, rue des Sorbiers, 6800 Libramont, Belgique.

Fait à Luxembourg, le 22.09.2008.

Jacques Funck / Christian Schock / Markus Vögeli / Kaspar Niklaus
Président du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance / Membre du conseil de gérance

Référence de publication: 2008131032/1518/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02920. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Compagnie Européenne de Services Industriels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 107.364.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008130467/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02962. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Fimalac Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 122.778.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008130468/220/12.

(080151918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Ecolab Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 132.318.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 15 septembre 2008

En date du 15 septembre 2008, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

D'accepter la démission de Monsieur Colin Micheal Bond en tant que gérant B de la société avec effet au 15 septembre 2008.

De nommer Monsieur Tony Vander Ghinst, né le 19 octobre 1962 à Anderlecht en Belgique, résidant au Kattestraat 11, BE-1750 Lennik, Belgique, en tant que gérant B de la société avec effet au 15 septembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

Gérant A:

Madame Christel Damaso

Gérant B:

Monsieur Ralph Gichtbrock

Monsieur Tony Vander Ghinst

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Ecolab Lux 2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008130999/6565/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03758. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080153145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Apin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 34.325.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130469/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02964. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Cable Trade and Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 59.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008130470/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00008. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080151966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Indiana S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 98.839.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130471/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02958. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Westmount S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 20.271.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130473/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02956. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Alternative Travail Temporaire, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.966.

Cession de parts sociales sous seing privé

Les soussignés:

M. KLEIN Philippe, employé, demeurant 2A, rue Jeanne d'Arc F-57700 Hayange, né le 19 juillet 1965, de nationalité française

Ci-après dénommé «le cédant», d'une part,

M. MEHLER Antoine, gérant, demeurant 4 impasse des abeilles F-57390 Redange, né le 9 décembre 1965, de nationalité française

Ci-après dénommé «le cessionnaire», d'autre part,

Ont préalablement à l'acte de cession de parts sociales, objet des présentes, exposé ce qui suit:

Suivant acte reçu par M^e Alphonse LENTZ, de résidence à Remich, il a été constitué en date du 21 juin 1994 une société à responsabilités limitées ayant été modifiée pour porter aujourd'hui la dénomination de «Alternative Travail Temporaire SARL», enregistré au RCS sous le numéro B 47.966 et au capital de 12.500 euros. La société Alternative Travail Temporaire SARL a pour objet principal la mise au travail d'intérimaires.

Le cédant possède suivant cession de parts du 31 octobre 2005 24 parts sociales.

Cession

Par les présentes,

M. P. KLEIN cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à M. A. MEHLER qui accepte, 24 parts sociales (vingt-quatre) lui appartenant dans la société.

Le cessionnaire se conformera à compter de ce jour aux stipulations des statuts de la société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Il jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

Le cessionnaire aura seul droit aux dividendes susceptibles d'être attribués auxdites parts au titre des résultats de l'exercice en cours.

Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 3.000 euros (trois mille euros), à M. A. MEHLER pour l'ensemble des parts cédées.

M. P. KLEIN reçoit de M. A. MEHLER 3.000 euros (trois mille euros), qui le reconnaît et lui donne valable et définitive quittance.

Déclarations du cédant et du cessionnaire

Le cédant déclare:

- que les parts cédées sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure susceptible de faire obstacle à leur cession,

- qu'il a la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

Le cessionnaire déclare:

- qu'il a la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

Fait à Dudelange, le 30 novembre 2005, en 3 exemplaires originaux.

Bon pour acceptation de 24 parts / Bon pour cession de 24 parts

M. A. MEHLER / M. Philippe KLEIN

Référence de publication: 2008130928/7438/49.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2008, réf. LSO-CV04871. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080153148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Catalpa Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 125.045.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130475/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02959. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080151944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Materis Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 115.395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008130472/220/12.

(080151931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

ACcompany, Société Anonyme.

Siège social: L-4987 Sanem, 7, Coin du Lohr.

R.C.S. Luxembourg B 67.645.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008130474/6218/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04130. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Herco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 39.846.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130476/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02965. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Welfare Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 59.277.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008130477/7712/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02795. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Aberdeen Property Investors (General Partner) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 130.335.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130478/801/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04093. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Areff LP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.981.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130479/801/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04091. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

IXIS Caspian Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 53.209.

*Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire
lors du Conseil d'Administration du 29 mai 2008*

En date du 29 mai 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'élire, avec effet au 29 mai 2008, Monsieur Nader Motamedy en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008130989/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01737. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Omnium Textile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 3.329.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/10/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008130480/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01235. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.951.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130481/801/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV04090. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 822.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.438.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2008130482/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02571. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Ecolab Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 332.577.500,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 132.319.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 15 septembre 2008

En date du 15 septembre 2008, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

D'accepter la démission de Monsieur Colin Micheal Bond en tant que gérant B de la société avec effet au 15 septembre 2008.

De nommer Monsieur Tony Vander Ghinst, né le 19 octobre 1962 à Anderlecht en Belgique, résidant au Kattestraat 11, BE-1750 Lennik, Belgique, en tant que gérant B de la société avec effet au 15 septembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

Gérant A:

Madame Christel Damaso

Gérant B:

Monsieur Ralph Gichtbrock

Monsieur Tony Vander Ghinst

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Ecolab Lux 1 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008131002/6565/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03759. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080153150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 822.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.438.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2008130483/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02566. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Pregis (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 822.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.438.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2008130485/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02562. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080152073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Cegetel Holdings II B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.450,00.

Siège de direction effectif: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 92.502.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 23 septembre 2008

Les mandats des gérants suivants, ayant pouvoir de signature A, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2009 en relation avec les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 mars 2009:

- Monsieur Leslie Charles WINNISTER, demeurant professionnellement au 81 Newgate Street, GB-EC1A 7AJ Londres (Royaume-Uni);

- Monsieur Graham John SALISBURY, demeurant professionnellement au 81 Newgate Street, GB-EC1A 7AJ Londres (Royaume-Uni);

- Monsieur Paul FELIX, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Les mandats des gérants suivants, ayant pouvoir de signature B, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2009 en relation avec les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 mars 2009:

- Monsieur Pierre METZLER, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

- Monsieur François BROUXEL, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130955/280/24.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Inapa Luxemburg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 4.759.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008130486/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08097. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Conforama Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 296, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 48.369.

*Extraits des Résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue par voie circulaire
en date du 1^{er} septembre 2008.*

Il résulte du procès-verbal de délibérations que lors de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} septembre 2008, les résolutions suivantes ont été prises:

La délégation de pouvoirs accordée en date du 15 juin 2005 à Monsieur Jean-Jacques DAL GOBBO a été révoquée.
né le 23 août 1971 à Sedan (France), demeurant à F-94310 Orly, 8, rue des Aubépines

Monsieur Thierry LALLEMAND a été nommé directeur-gérant avec pouvoir de gestion journalière en remplacement de Monsieur Jean-Jacques DAL GOBBO.

La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de Monsieur Thierry LALLEMAND ou par sa co-signature obligatoire avec un membre du conseil d'administration.

Une délégation de pouvoirs a été adoptée et est accordée à Monsieur Thierry LALLEMAND. Le texte intégral de la délégation de pouvoirs est déposé dans le dossier de la société au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Catherine L'HOTE-TISSIER

Avocat à la Cour

Pour copie conforme

Catherine L'HOTE-TISSIER

Référence de publication: 2008131003/819/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03661. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080153108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Medici s.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 26, rue des Remparts.

R.C.S. Luxembourg B 100.664.

L'an deux mil huit, le vingt-cinq septembre.

s'est tenue par devant le soussigné Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme MEDICI SA, ayant son siège social à L-4303 Esch/Alzette, 26, rue des Remparts, inscrite au RCSL sous le numéro B 100.664,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, alors de résidence à Mersch, en date du 29 avril 2004, publié au Mémorial C numéro 679 du 02 juillet 2004,

et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date du 19 septembre 2008, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Sandro PICA, employé privé, demeurant à Esch/Alzette, qui désigne comme secrétaire Madame Véronique BARATON, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nadia GRESSE, employée privée, demeurant à Rodange.

Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été paraphée «ne varietur» sera enregistrée avec le présent acte.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

Forme juridique

La société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée.

Dénomination

En suite de la résolution qui précède, la dénomination de la société est changée en MEDICI s.à r.l.

Conseil d'administration

En suite du changement de forme juridique, l'assemblée accepte la démission de ses administrateurs: Sandro PICA, Guido BERNARDINI et Letizia PICA, administrateur délégué: Sandro PICA et commissaire aux comptes: Manuela ARPETTI.

STATUTS

La société adopte les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «MEDICI s.à r.l.».

Art. 2. Le siège social est établi à Esch/Alzette. Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un bureau de comptabilité, d'une agence immobilière, de promotions, achats et ventes de tous immeubles et gérances d'immeubles.

La société peut aussi prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et gérer, contrôler et mettre en valeur ces participations.

La société peut de même acquérir des brevets, marques ou droits d'auteurs ou tous autres droits dérivés de ces brevets, marques ou droits d'auteurs ou complémentaires à ces droits. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut faire au Grand-Duché ou à l'étranger tous actes, contrats, transactions ou opérations industrielles, artisanales, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exécution et le développement.

Art. 4. Le capital social est fixé à soixante-deux mille Euros (Eur 62.000,-) divisé en mille (1000) parts sociales de soixante-deux Euros (Eur 62,-) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Art. 5. Les parts de la société sont cessibles. Cependant si un associé désire céder toutes ou partie de ses parts, il doit les offrir préférentiellement aux autres associés, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. La valeur des parts sera calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales. En cas de désaccord sur le prix de cession, celui-ci sera fixé par un expert désigné par le ou les associés qui entendent céder les parts et le ou les associés qui entendent acquérir les parts. Au cas où les associés ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les associés qui n'auront pas répondu dans un délai de trente (30) jours par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant renoncé à leur droit de préférence.

Au décès de l'un des associés, tout associé survivant pourra par priorité s'attribuer la pleine propriété de tout ou partie de ces parts en indemnisant les héritiers sur base des trois derniers bilans de la société.

En cas de désaccord entre l'(les) associé(s) survivant(s) et les héritiers de l'associé prédécédé sur la valeur des parts revendiquées par l'(les) associé(s), la valeur de ces parts sera arrêtée par un collège de trois experts dont le comptable en exercice de la société, un expert nommé par les héritiers et un expert à désigner par le Président de la Chambre des Notaires.

Tant que cette évaluation ne sera pas terminée, et à condition que les héritiers possèdent ensemble la majorité des parts, les héritiers pourront désigner un commissaire aux comptes, respectivement un surveillant, qui leur fera rapport des opérations du conseil d'administration.

En cas de désaccord persistant entre les héritiers et l'(les) associé(s) survivant(s) sur la gestion de la société, la partie la plus diligente, ou le commissaire désigné par les héritiers s'il juge qu'il y a péril en la demeure, pourront demander la médiation du collège d'experts composé comme ci-dessus.

Si les experts n'arrivent pas à mettre les parties d'accord, ils évalueront la valeur des titres restants des héritiers que l'(les) associé(s) survivant(s) pourra(ont) alors acquérir.

Si l'(les) associé(s) survivant(s) ne s'est (se sont) pas porté(s) acquéreur(s) des titres dans le mois de l'évaluation, les héritiers pourront vendre les titres à qui bon leur semblera.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 7. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Art. 8. La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée générale.

Les gérants ne sont révocables, quel que soit le mode de leur nomination, que pour des causes légitimes.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

Art. 11. Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

Art. 13. Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

Art. 15. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Souscription des parts

Les parts de la société ont été souscrites comme suit:

- MARTIS HOLDING S.A., RCSL B 52.160,

avec siège à Esch/Alzette, 15, rue de l'Alzette, 980 parts sociales

ici représentée par et pour laquelle accepte son administrateur délégué, Monsieur Sandro PICA, demeurant à Esch/Alzette,

- MARCELNA SCI, RCSL E 2.681,

avec siège à Esch/Alzette, 15, rue de l'Alzette, 20 parts sociales

ici représentée par et pour laquelle accepte sa gérante Madame Nadia GRESSE, demeurant à Rodange,

TOTAL: 1.000 parts sociales

Gérance:

Madame Nadia GRESSE, employée privée, née le 28 mars 1972 à Namur, Belgique, demeurant à L-4853 Rodange, 3, rue Vullesang, ici présente, est nommée gérante unique avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature en toute circonstance.

Madame GRESSE déclare expressément avoir pris connaissance des statuts ci-dessus et accepter le mandat lui conféré ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 11.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentaire, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Pica, V. Baration, N. Gressé, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 26 septembre 2008, Relation: CAP/2008/2963. — Reçu douze euros. 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): M. Entringer.

Pour copie conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 2 octobre 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008131185/225/139.

(080152968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Styleup S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9676 Noertrange, 1, Mathesgaart.

R.C.S. Luxembourg B 122.265.

Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2008

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique que:

Monsieur Franck HUET, Webmaster, né à Wiltz, le 12 décembre 1982, demeurant à L-9676 Noertrange, 1, Mathesgaart, associé unique de la société STYLEUP s.à.r.l.,

accepte la décision de Monsieur Richard THIBO de démissionner comme gérant administratif de la société STYLEUP s.à.r.l, et Monsieur Franck HUET démissionne comme gérant technique.

Monsieur Franck HUET en tant qu'associé unique se désigne comme gérant unique pour une durée illimitée pouvant engager la société par sa signature individuelle.

Noertrange, le 8 octobre 2008.

Franck HUET.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 15 octobre 2008.

Martine WEINANDY

Notaire

Référence de publication: 2008131053/238/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2008, réf. LSO-CV03926. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Hines Master Fund Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 115.217.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 7 octobre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* David Braaten en tant que administrateur de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Monsieur Kenneth Gordon Macrae, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150, Luxembourg, en tant que administrateur de la Société avec effet immédiat;

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Signatures

Référence de publication: 2008131048/7832/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02858. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080153023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Europa Sapphire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.638.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

(1) "Europa Real Estate II S.à r.l.", a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 103.095, here represented by Mr Eric BIREN, company director, with professional address at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, acting as member of the board of managers of such company with individual signing power,

(2) "Europa Real Estate II US S.à r.l.", a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 103.096, here represented by Mr Eric BIREN, prenamed, acting as member of the board of managers of such company with individual signing power,

(3) "Opus Land (Saltley) Limited", a limited company incorporated and organized under the laws of England and Wales, with registered office at 49 High Street Henley-in-Arden, Solihull, West Midlands, B95 5AA and registered with the Registrar of Companies of England and Wales under number 6260412, here represented by Mr Eric BIREN, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, hereto annexed.

The above named persons, represented as mentioned above, declare:

I. That Europa Real Estate II S.à r.l., Europa Real Estate II US S.à r.l. and Opus Land (Saltley) Limited, all prenamed, are all the shareholders of Europa Sapphire S.à r.l., a 'société à responsabilité limitée' with registered office at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 127.638 (the "Company"), incorporated by a deed of the undersigned notary on May 2, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1302 of June 28, 2007. The Company's articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on June 19, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1597 of July 31, 2007.

II. That the capital of the Company is fixed at two million two hundred and forty-one thousand Pounds Sterling (2,241,000.- GBP), divided into:

- ninety-four thousand twenty-eight (94,028) class A shares of a par value of twenty Pounds Sterling (20.- GBP) each;
- six thousand six hundred and twenty-seven (6,627) class B shares of a par value of twenty Pounds Sterling (20.- GBP) each; and
- eleven thousand three hundred and ninety-five (11,395) class C shares of a par value of twenty Pounds Sterling (20.- GBP) each,

having the rights and obligations as set forth in the Company's articles of association (as amended and restated) (the "Articles").

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to amend the definition of the term "Properties" in article 1 of the Articles (all other provisions of such article 1 remaining unchanged) so as to read:

"'Properties' means the Company's interests in the freehold properties at Saltley Business Park, Saltley, registered at HM Land Registry under titles WM702840 and WM744578;"

2. Decision to amend article 9, second paragraph, of the Articles (all other provisions of such article 9 remaining unchanged) so as to read:

"All profits and liquidation gains of the Company will be distributed to the holders of the Shares in accordance with article 25 and in the proportions and priority set forth in the Shareholders' Agreement."

3. Decision to amend article 25, second paragraph, of the Articles (all other provisions of such article 25 remaining unchanged) so as to read:

"The remaining net profit will be distributed in accordance with the Articles and with the terms of the Shareholders' Agreement, which, for the avoidance of doubt, may provide for distributions other than on a pro-rata basis."

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, request the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to amend the definition of the term "Properties" in article 1 of the Articles (all other provisions of such article 1 remaining unchanged) so as to read:

"'Properties' means the Company's interests in the freehold properties at Saltley Business Park, Saltley, registered at HM Land Registry under titles WM702840 and WM744578."

Second resolution

The general meeting resolved to amend article 9, second paragraph, of the Articles (all other provisions of such article 9 remaining unchanged) so as to read:

"All profits and liquidation gains of the Company will be distributed to the holders of the Shares in accordance with Article 25 and in the proportions and priority set forth in the Shareholders' Agreement."

Third resolution

The general meeting resolved to amend article 25, second paragraph, of the Articles (all other provisions of such article 25 remaining unchanged) so as to read:

"The remaining net profit will be distributed in accordance with the Articles and with the terms of the Shareholders' Agreement, which, for the avoidance of doubt, may provide for distributions other than on a pro-rata basis."

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

This deed having been read to the proxyholder of the above appearing persons, known to the notary by first and surname, civil status and residence, the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(1) "Europa Real Estate II S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et opérant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 103.095, ici représentée par Monsieur Eric BIREN, directeur de société, avec adresse professionnelle au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, agissant en tant que membre du conseil de gérance de cette société avec pouvoir de signature individuelle, et

(2) "Europa Real Estate II US S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et opérant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 103.096, ici représentée par Monsieur Eric BIREN, prénommé, agissant en tant que membre du conseil de gérance de cette société avec pouvoir de signature individuelle,

(3) "Opus Land (Saltley) Limited", une société anonyme, constituée et opérant sous le droit anglais et gallois, ayant son siège social au 49 High Street, Hanley-in Arden, Solihull, West Midlands B95 5AA, enregistrée au Registre des Sociétés

d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 6260412, représentée ici par Monsieur Eric BIREN, prénommé, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé, ci-annexée.

Les personnes ci-dessus appelées, représentées comme mentionnées ci-dessus, déclarent que:

1. Europa Real Estate II S.à r.l., Europa real Estate II US S.à r.l. et Opus Land (Saltley) Limited, prénommées, sont toutes actionnaires de "Europa Sapphire S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 43, boulevard de la Pértusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B 127.638 (la "Société"), constituée suivant acte du notaire instrumentaire le 2 mai 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1302 du 28 juin 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire le 19 juin 2007, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et associations, sous le numéro 1597, le 31 juillet 2007.

2. Le capital social de la Société est fixé à deux millions deux cent quarante et un mille Livres Sterling (GBP 2.241.000,-) divisé en:

- quatre-vingt-quatorze mille vingt-huit (94.028) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune,
- six mille six cent vingt-sept (6.627) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune,
- onze mille trois cent quatre-vingt-quinze (11.395) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune,

ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société (tels que modifiés et redits) (les "Statuts").

3. L'agenda de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision de modifier la définition du terme "propriétés" de l'article 1 des statuts (toute autre disposition de cet article restant inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"'Propriétés' désignent les intérêts de la Société dans les propriétés foncières libres situées à Saltley Business Park, Saltley, enregistrées au Bureau des Hypothèques sous les titres WM702840 et WM744578."

2. Décision de modifier l'article 9, second alinéa des statuts (toute autre disposition de cet article restant inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"Tout profit et boni de liquidation sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales, en conformité avec l'article 25 des Statuts et dans les proportions et l'ordre fixés dans le Pacte d'Associés pouvant être conclu, de temps en temps entre les actionnaires, la Société et certaines autres parties, et pouvant être modifié de temps en temps."

3. Décision de modifier l'article 25, second alinéa des statuts (toute autre disposition de cet article reste inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"Le surplus sera affecté conformément aux dispositions des présents Statuts et du Pacte d'Associés, qui, afin d'écartier un doute, pourrait prévoir des distributions non-proportionnelles."

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des associés a résolu de modifier la définition du terme "Propriétés" du premier article des statuts (toute autre disposition de cet article restant inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"'Propriétés' désigne les intérêts de la Société dans les propriétés foncières libres situées à Saltley Business Park, Saltley, enregistrées au Bureau des Hypothèques sous les titres WM702840 et WM744578."

Deuxième résolution

L'assemblée des associés a résolu de modifier l'article 9, second alinéa des statuts (toute autre disposition de cet article restant inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"Tout profit et boni de liquidation sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales, en conformité avec l'article 25 des Statuts et dans les proportions et l'ordre fixés dans le Pacte d'Associés pouvant être conclu, de temps en temps entre les actionnaires, la Société et certaines autres parties, et pouvant être modifié de temps en temps."

Troisième résolution

L'assemblée des associés a résolu de modifier l'article 25, second alinéa des statuts (toute autre disposition de cet article restant inchangée) afin de lui donner la teneur suivante:

"Le surplus sera affecté conformément aux dispositions des présents statuts et du Pacte d'Associés, qui, afin d'écartier un doute, pourrait prévoir des distributions non-proportionnelles."

DONT ACTE, fait et passé au Luxembourg, en date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente, qu'à la demande des personnes comparantes susmentionnées, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande

de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire comparu, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. BIREN, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 septembre 2008. Relation: EAC/2008/12237. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 octobre 2008.

J.-J. WAGNER.

Référence de publication: 2008131163/239/156.

(080152975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

ECG Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 73.490.

Avis rectificatif

Selon l'extrait des résolutions prises lors l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 3 avril 2008, enregistré le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00964, déposé le 9 juin 2008 et publié au Mémorial C n° 1563 le 25 juin 2008, le mandat de Monsieur Carlo SECCHI, employé privé, né le 31 décembre 1949 à Milan, Italie, demeurant à Piazza s. Ambrogio n° 12, I-20121 MILAN est de catégorie A.

(Référence du précédent dépôt L080081972.05)

Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour ECG PARTICIPATIONS S.A.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008131045/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Capital at Work Group, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 78.769.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 mai 2008

1. L'Assemblée approuve la reconduction de la mission d'audit de PricewaterhouseCoopers pour une période d'un an.

2. Les mandats d'administrateurs de Messieurs Ivan NYSSSEN et de Robert MELKMAN venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mai 2008, il est procédé au vote afin de pourvoir à leurs mandats. L'Assemblée reconduit le mandat de Monsieur Ivan NYSSSEN (Adresse: avenue des Sorbiers, 2 à B-1640 Rhode Saint Genèse) et élit Monsieur Benoît de HULTS (Adresse: rue du Commerce, 6, L-8220 Mamer) tous deux pour une durée de trois ans.

Pour extrait sincère et conforme

Benoît de Hults / Marc Sprockeels

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008131036/6634/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08608. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.141.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 141.321.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of September.
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796,

here represented by Mr Paul Berna, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

AND

Kinkoucho Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

here represented by Mr Paul Berna, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo on 24 September 2008,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 22 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2311 of September 22, 2008, that has been amended since and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 18 September 2008, not yet published, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 141.321.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 15,750 by an amount of EUR 1,126,125 to an amount of EUR 1,141,875 by the issuance of 9,009 new shares with a par value of EUR125 each and to pay a share premium of EUR 78.77; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 15,750 (fifteen thousand seven hundred and fifty euro) represented by 125 (one hundred and twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR 1,126,125 (one million one hundred twenty-six thousand one hundred and twenty-five euro) to an amount of EUR 1,141,875 (one million one hundred forty-one thousand eight hundred and seventy-five euro) by the issuance of 9,009 (nine thousand and nine) new ordinary shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each and to pay a share premium of EUR 78.77 (seventy-eight euro and seventy-seven cent).

Kinkoucho Holding expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

The 9,009 (nine thousand and nine) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR 1,126,203.77 (one million one hundred twenty-six thousand two hundred and three euro and seventy-seven cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 9,134 (nine thousand one hundred and thirty-four) ordinary shares and Kinkoucho Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,141,875 (one million one hundred forty-one thousand eight hundred and seventy-five euro), represented by 9,134 (nine thousand one hundred and thirty-four) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 8,000.- (eight thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

ET

Kinkoucho Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Cricket Square Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo, le 24 septembre 2008,

(les Associés).

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2311 du 22 septembre 2008, modifié la dernière fois par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 septembre 2008, non encore publié, et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.321.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 15.570 à concurrence d'un montant de EUR 1.126.125 à un montant de EUR 1.141.875 par l'émission de 9.009 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune, et le paiement d'une prime d'émission de EUR 78,77 et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 1.126.125 (un million cent vingt-six mille cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 15.750 (quinze mille sept cent cinquante euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune à un montant de EUR 1.141.875 (un million cent quarante et un mille huit cent soixante-quinze euros) par l'émission de 9.009 (neuf mille neuf) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros), et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 78,77 (soixante-dix-huit euros et soixante-dix-sept cents).

Les 9.009 (neuf mille neuf) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à.r.l., de sorte que la somme de EUR 1.126.203,77 (un million cent vingt-six mille deux cent trois euros et soixante-dix-sept cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 1.141.875 (un million cent quarante et un mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 9.134 (neuf mille cent trente-quatre) parts sociales ordinaire et 1 (une) part sociale préférentielle d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 8.000,- (huit mille euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. BERNA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 septembre 2008. - Relation: LAC/2008/39382 - Reçu cinq mille six cent trente et un euros deux cents

(0,50% = 5.631,02 EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008131109/242/135.

(080152642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Citi Islamic Portfolios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 60.953.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue le 5 septembre, 2008 à 14:00 heures au 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange:

- L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Thomas Butler, Seventh Avenue, 15th Floor, 787, New York NY 10019, Etats-Unis au poste d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

- L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Edward Munshower, Seventh Avenue, 15th Floor, 787, New York 10019, Etats-Unis au poste d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

- L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Simon Airey, New St. James Place, St. Hélier, Jersey, Channel Islands, au poste d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

- L'Assemblée a décidé de réélire Monsieur Philip W. Heston, Azalea Ridge Road 2000, 28739-3900 Hendersonville - North Carolina, Etats-Unis, au poste d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

- L'Assemblée a décidé d'élire Monsieur Fabrice Godefroid, Z.A. Bourmicht 31, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, au poste d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

- KPMG Audit ont été élus en qualité de "Réviseur d'Entreprises agréé", allée Scheffer 31, 2520 Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, pour l'année comptable commençant le 1^{er} avril 2008.

Pour le compte the Citi Islamic Portfolios S.A.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

LIEVE BEELEN

Référence de publication: 2008131046/1177/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03579. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080152931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2008.